

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 06455 Numéro SIREN : 813 041 795 Nom ou dénomination : A.S CHAUFFEUR

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt 15008



1-7 MAR 2021

15008

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAINT-OUEN-SUR-SEINE
5 -7 RUE EMILE CORDON

93481 SAINT-OUEN -SUR-SEINE CEDEX

Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter.

Téléphone : 01 49 48 38 92

SIE.SAINT-OUEN@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M Aliciguzel Sadettin, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SASU A S CHAUFFEUR, SIREN 813 041 795.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI

Période déclarée : 2019

Date limite de dépôt : 20/05/2020

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2020209-0000000074812342

Date de dépôt : 27 juillet 2020 à 13:32:33 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SASU A S CHAUFFEUR

Identifiant du soumissionnaire : 813 041 795

Désignation du signataire : Aliciguzel Sadettin

Synthèse des éléments déclarés : Résultat fiscal - bénéfice imposable au taux réduit des pme (15 %) : 354

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
 (certificat n° 5062466675622269919055395441)

Signature numérique : Q+ieyzbmUO45NSliJga1963ViCl7f7uoS50595BoMpSEIlkHbyqwI5Y718GL7QYo
 1UK+mTl1UXgdN3iVmslaejkLrJ98plVZsK2ELArTx+PiP4WmAup4neXBIVQT1mwv
 iITjQ+VR8HEfwo6sdDZ2ebqeXMlqcf9rBe6ef5ltuDg3DlB1S8E2KAjq81+Big+M
 Cj4WiS+9jqnmJlmN0fQkK7mcjzp28Ycbt9NPdunVZxmwTS/UicuZ0ga/h+CXbT+2
 y0ZodruMONHrcNqoe/3GjUyQBo8XeqQnLy4Bfi3p7G/w0priVZIXrSLsOUcWQH04
 8QRvVF7zDHrrPaKsdRo/Og==

*Certifié Conforme
 à l'original.*

le 21/04/2021

[Signature]



IDENTIFICATION

M Aliciguzel SadettinA COMPLETER
A COMPLETERN° d'adhérent : 20152660000606

Pour le compte de :

SASU A S CHAUFFEUR
25 RUE FARCOT
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINEN° SIREN : 813 041 795Période déclarée : 2019Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2019)**Annexe N° 2065-BIS** (Applicable à compter du 31/12/2018)**Annexe N° 2033-A** (Applicable à compter du 31/12/2017)**Annexe N° 2033-B** (Applicable à compter du 31/12/2019)**Annexe N° 2033-C** (Applicable à compter du 31/12/2019)**Annexe N° 2033-D** (Applicable à compter du 31/12/2019)**Annexe N° 2033-E** (Applicable à compter du 31/12/2019)**Annexe N° 2033-F** (Applicable à compter du 31/12/2017)**Annexe N° 2033-G** (Applicable à compter du 31/12/2017)**Annexe N° 2059-H** (Applicable à compter du 31/12/2017)**Annexe N° 2059-I** (Applicable à compter du 31/12/2017)**Annexe N° 2069-RCI** (Applicable à compter du 31/12/2019)



Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

25 RUE FARCOT

Code postal

93400

Ville ST OZEN SUR SEINE

Pays France

B - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS COMPOSANT

I - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

0

Bénéfice imposable à 15%

354



Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

☐

Bilan simplifié

	ACTIF	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	39 706	17 868	21 838
Immobilisations financières (1)	100		100
TOTAL I (5)	39 806	17 868	21 938
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	1 092		1 092
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	1 092	0	1 092
TOTAL GENERAL (I + II)	40 898	17 868	23 030
			SECTEURS D'INTERÊT
3 - CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			1 500
Report à nouveau			1 653
Résultat de l'exercice			301
TOTAL I			3 454
4 - DETTES			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))		18 051	19 576
TOTAL III			19 576
TOTAL GENERAL (I + II + III)			23 030

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		22 804
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				22 804
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				7 858
Autres charges externes				7 865
				dont crédit-bail mobilier
				dont crédit-bail immobilier
Impôts, taxes et versements assimilés				609
				dont TP/CFE, CVAE 609
Dotations aux amortissements				5 956
Total des charges d'exploitation (II)				22 288
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				516
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)			162
	Charges exceptionnelles (VI)			
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
Impôts sur les bénéfices (VII)				53
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				301
B - RESULTAT FISCAL				
				Bénéfice
				Déficit
				301
				0
Réintégrations de l'exercice				
Impôts et taxes non déductibles				53
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice
				Déficit
				354
				0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice
				Déficit
				354
				0

Immobilisations

Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport	39 706			39 706	
Autres immobilisations corporelles				0	
Immobilisations financières					
	100			100	
TOTAL rubrique I	39 806	0	0	39 806	0

II - AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATION AMORTISSABLE	Montant des amortissements au début de l'exercice	Reprise des amortissements en cours	Diminutions des amortissements (amortissements sortis de l'exercice ou reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport	11 912	5 956		17 868
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	11 912	5 956	0	17 868



Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRESTATIONS

I - CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRESTATIONS

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

22 804

TOTAL 1 22 804

II - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

7 858

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

6 074

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

1 791

TOTAL 3 15 723

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

7 081



Composition du capital social

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☐



Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☐



**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☐



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case

☐

SASU A.S CHAUFFEUR
Au capital de 1500,00 EUROS
Siège Social : 25 RUE FARCOT 93400 ST OUEN
SIRET : 813 041 795 00010

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Sur l'exercice allant du 01/01/2019 au 31/12/2019

Madame, Monsieur,

Je vous ai convoqué en assemblée générale ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires

Je me permets d'attirer votre attention qu'aux termes de l'article 8 nouveaux du Code du Commerce, modifiés par la loi du 30 avril 1983 forment un tout indissociable :

- le bilan actif et passif
- le compte de résultat
- l'annexe des comptes du dit exercice

Comme vous pouvez le constater, l'annexe des comptes annuels détaille tous les comptes de l'actif et du passif et explique la formation du résultat.

Pour éviter toute redondance, le législateur a prévu dans l'article 340 que le rapport de gestion expose:

- la gestion de société durant l'exercice écoulé
- son évolution prévisible
- les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi
- ses activités en matière de recherche et de développement.

1- Gestion de l'exercice 2019

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, notre société a réalisé un résultat bénéficiaire de 301.00 Euros

II- Evolution prévisible

Développement de l'entreprise en augmentant le bénéfice.

III- Evénements importants survenus entre la date de clôture et ce jour

Aucun événement important ne mérite d'être signalé

IV- Affectation du résultat

Il vous sera proposé d'affecter ainsi le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé

- réserve légale : 0,00 euros
- Autres réserves: 0,00
- Report du solde "a nouveau" bénéficiaire de 1 653.00 euros.

VI Convention susceptible de tomber sous le coup de la loi sur les sociétés commerciales

Aucune n'est venue à la connaissance de la gérance

Enfin, ainsi que je vous l'ai indiqué vous trouverez dans l'annexe les compléments d'information qui vous sont nécessaires pour avoir une image fidèle de notre société je soumettrai à votre vote, les résolutions suivantes:

Première résolution :

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont été bien respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours précédant l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Seconde résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion ainsi que l'inventaire approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour le dit exercice un résultat bénéficiaire de 301.00 Euros

Elle décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante

- Réserves légales : 0,00 euros
- Autres réserves : 0,00
- Report du solde "à nouveau" bénéficiaire de 1 653.00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée donne quitus entier au gérant pour l'exercice 2018 pour l'accomplissement concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article 50 de la loi sur les sociétés n'est à considérer au cours de l'exercice passé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'assemblée donne pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal certifié par le gérant, à l'effet d'accomplir les formalités de publicité requises par la loi

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

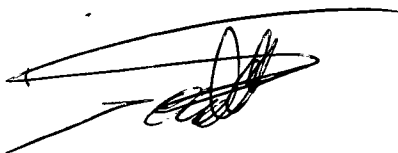
Sixième résolution

L'assemblée prend acte que tous les associés sont présents et possèdent ensemble l'intégralité du capital social et renoncent à tout recours concernant le défaut de convocation requise par lettre recommandée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ST OUEN le 30/06/2020

Le gérant



SASU A.S CHAUFFEUR
Au capital de 1500,00 EUROS
Siège Social : 25 RUE FARCOT 93400 ST OUEN
SIRET : 813 041 795 00010

RAPPORT DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15/06/2020

Chers associés,

Je vous ai convoqué en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous présenter mon rapport sur l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2019, soumettre à votre approbation les comptes du bilan et du résultat et convenir de l'affectation de ce résultat.

Au cours de cet exercice nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 22 804.00 Euros HT.

Notre résultat net est un bénéfice de 301.00 Euros que je vous propose d'affecter en réserve légale à hauteur de 00.00 euros et au compte de REPORT A NOUVEAU créateur pour le solde de 1 653.00 euros.

Vous voudrez bien voter le texte des résolutions, qui vous sont proposées et donner à votre gérant quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

ST OUEN LE 30/06/2020.

LE GERANT

